



## Petit glossaire de la location de voitures

### **Prestataires**

Les prestataires peuvent être des courtiers (brokers) ou des agences de location de voitures. Les brokers sont des intermédiaires qui ne possèdent pas leur propre flotte de voitures de location. Les agences de location de voitures, telles qu'Avis, Herz, National ou Sixt, sont des prestataires directs qui disposent de leurs propres voitures de location.

### **Loueurs de voitures**

Ils louent des voitures appartenant aux agences de location sur place. La plupart du temps, leurs offres sont jusqu'à 40 % plus chères qu'une réservation effectuée directement via une agence. Ceci est particulièrement valable en périodes de vacances scolaires.

### **Agences de location de voitures**

Les agences de location de voitures, également appelées « prestataires directs » sont des entreprises, telles qu'Avis, Hertz, Alamo, Budget, Europcar ou encore Sixt, qui possèdent leur propre flotte de véhicules.

### **Courtiers (brokers)**

Les courtiers sont des prestataires ne possédant pas leur propre flotte de véhicules. Ils louent les voitures de prestataires directs tels qu'Avis, Hertz, National ou Sixt. Étant donné qu'ils louent des voitures à grande échelle, les agences de location leur accordent des tarifs préférentiels dont ils peuvent faire profiter leurs clients. Les courtiers collaborant avec plusieurs agences de location de voitures, leurs offres sont établies sur la base d'une comparaison de prix interne. Par ailleurs, ils proposent des « packs » comprenant les assurances nécessaires. Ceux-ci sont compris dans le prix, quel que soit l'endroit où la voiture est louée.

### **Voitures de loisirs**

Les voitures de loisirs sont des voitures qui ne peuvent pas être louées pendant les vacances ou pour des raisons professionnelles. Les voitures louées une journée ou un week-end font partie de cette catégorie.

### **Voitures de location pour les vacances**

Il s'agit des voitures louées sur le lieu de vacances, en général dans un pays étranger.



## Assurances

### Assurance contre le vol

L'assurance contre le vol intervient en cas de vol du véhicule. Cependant, le vol des bagages n'est pas couvert. Elle est toujours comprise dans les offres des brokers. Elle doit être souscrite en supplément dans les agences de location de voitures (Avis, Europcar).

### Assurance responsabilité civile

L'assurance responsabilité civile intervient lorsqu'un conducteur cause des dommages à un tiers, en d'autres termes des dommages autres que ceux infligés par lui-même à son propre véhicule. L'assurance couvre alors ces dommages.

Dans le cas d'une prise de location à l'étranger, l'assurance responsabilité civile n'est valable dans le pays en question qu'avec un montant de garantie minimum (couverture). Cette couverture varie en fonction du pays et est souvent insuffisante.

Les assurances responsabilité civile peuvent être souscrites directement via le prestataire ou sont comprises dans de nombreuses offres de location de voitures. Elle est également souvent incluse avec votre carte verte, votre assurance automobile ou encore votre carte de crédit. Les assurances offrent également des assurances responsabilité civile automobiles complémentaires (police d'assurance pour l'étranger).

### Caution

La caution est un gage de sécurité de la voiture pour le loueur de voitures sur place, par exemple en cas de procès-verbal ou de restitution tardive du véhicule. Elle varie selon le pays et le loueur de voitures. Important : une carte de crédit est généralement nécessaire au règlement de la caution. Le loueur de voitures sur place bloque l'argent de la carte de crédit ; il n'est généralement pas débité. En cas de dommages, la caution est encaissée avec la franchise du loueur sur place. Lorsque le client est assuré tous risques sans franchise, la somme lui est remboursée par le prestataire.

### Police d'assurance pour l'étranger

Il existe des polices d'assurance automobile spécifiques pour l'étranger qui proposent une couverture responsabilité civile plus importante. Elles sont proposées par les associations d'automobilistes et les assurances, sont valables de 1 à 12 mois et coûtent environ 20 euros.

### Assurance des personnes transportées :

L'assurance des personnes transportées couvre les dommages subis par les passagers d'un véhicule. Elle est recommandée aux États-Unis, où les recours en dommages et intérêts peuvent être très élevés. Elle doit être contractée en complément.

### Assurance tous risques

L'assurance tous risques couvre les dommages sur la voiture de location infligés par le conducteur. Elle peut comporter une franchise.

Une assurance tous risques ne couvre pas les dommages causés sur le dessous de caisse, le toit et le carter, et ne couvre que dans certains cas les dommages causés aux pneus et le bris de glace.